

Collaborer de manière fructueuse avec le Conseil Consultatif de Personnes Handicapées.

Frédéric Storme

Président du CCPPH de la commune de Uccle

Vice-Président du CCPPH de la COCOF

Président de la Fondation I See

Fondation I See – Partenaire du handicap visuel



Qu'est-ce qu'un CCPPH?

- **Mission**

D'initiative ou à la demande du Collège, le CCPPH a pour mission:

- de donner des avis sur toutes les questions qui concernent les personnes handicapées.
- d'être le lieu d'information, de réflexion, de débat sur toutes les questions d'intérêt communal (ou régional) liées, directement ou indirectement, à la personne porteuse d'un handicap;
- de permettre à ses membres de suggérer et de proposer aux autorités toutes initiatives susceptibles de favoriser les préoccupations des citoyens, porteurs d'un handicap, en vue d'améliorer leur autonomie et leur qualité de vie.

- **Composition**

- Des représentant(e)s d'associations du secteur du handicap
- Des personnes porteuses de handicap indépendantes ou disposant d'une expérience utile dans ce domaine.
- CCPPH Uccle: 22 membres
- CCPPH Cocof: 24 membres + 24 suppléants

- **Situation à Bruxelles**

- 11 CCPPH Communaux
- 1 CCPPH Régional

Fondation I See – Partenaire du handicap visuel

Le CCPPH d'Uccle - Fonctionnement

- Création à l'initiative de l'échevine de l'Égalité des Chances (Catherine Roba – membre du CCPPH)
- Réunions bimensuelles
- Création de 3 groupes de travail
 - Communication intra et extra communale
 - Accessibilité
 - Emploi / Vie active
- Implication des échevins
 - Rencontre personnelle président CCPPH - Echevin
 - Participation de chaque échevin à une réunion du CCPPH afin de définir les projets de collaboration

Fondation I See – Partenaire du handicap visuel



CCPPH Cocof - Fonctionnement

- Création en 1997 à l'initiative du Collège de la Commission Communautaire française
- Réunions mensuelles
- Création de groupes de travail
 - Groupes permanents : aide individuelle, insertion professionnelle en milieu ordinaire, Coordination CCPPH comunaux, plan grande dépendance
 - Groupes liés au décret inclusion: lieux de vie, activité de jour
 - Groupes dans lesquels de CCPPH Cocof est représenté: Accessibilité des transports en commun, bureau, observatoire, transport scolaire, intégration scolaire, plateforme vieillissement,...
- Implication du politique et de l'administration
 - Un représentant du cabinet Fremault
 - Plusieurs représentants du Service Phare

Fondation I See – Partenaire du handicap visuel

CCPPH Cocof - Focus

Coordination des CCPPH communaux

- Objectif:
 - centraliser les recommandations émises par les différents CCPPH des communes bruxelloises.
 - Mettre en relation les échevins des différentes communes sur des problématiques transversales
 - Partager les expériences positives et négatives

Des questions?
Merci pour votre attention

Fondation I See – Partenaire du handicap visuel

